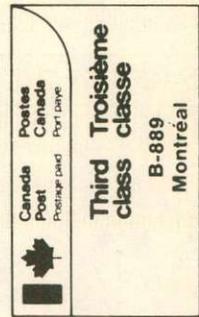




# nouvelles csn

Numéro 36

semaine du 5 au 11 juin 1979



NOUVELLE HEURE DE TOMBÉE  
Durant l'été, l'heure de  
tombée des textes passe  
du mardi midi au  
lundi midi.  
Imprimerie oblige.

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU PUBLIC  
DEBRAIENT EN MASSE LE 7 JUIN... QUATRE MORTS  
A LA BAIE JAMES... LES EMPLOYES MUNICIPAUX  
DE BAIE COMEAU SOUS LE REGNE DE LA TER-  
REUR... LES CHAUFFEURS DE LA CTCUQ REJETTENT  
LE RAPPORT DE MEDIATION...

**LES PETITIONS DE REJET DU LIVRE  
BLANC** – Voici la dernière compilation  
des pétitions de rejet du livre blanc sur la  
sécurité-santé, en date du 31 mai, par  
conseil central et par ordre de pourcen-  
tage de signatures comparé au nombre de  
membres.

- . Sud-ouest 1080 (43.4)
- . Sorel 2206 (33.6)
- . Victoriaville 629 (29.2)
- . Drummondville 686 (26.8)
- . Shawinigan 769 (23.5)
- . Nord-Ouest Québécois 521 (20.2)
- . Granby 379 (19.1)
- . Lanaudière 1027 (17.4)
- . Côte-Nord 701 (15.8)
- . Sept-Iles 231 (15.5)
- . Québec 3512 (12.6)
- . Montréal (6192) (12.3)
- . Gaspésie 255 (9.6)
- . Trois-Rivières 302 (8.0)
- . Thetford Mines 302 (6.9)
- . Outaouais 339 (6.2)
- . St-Jean 103 (6.0)
- . Bas St-Laurent 356 (5.5)
- . Richelieu-Yamaska 280 (5.4)
- . Sherbrooke 429 (5.2)
- . Laurentides 149 (3.3)
- . Saguenay/Lac St-Jean 309 (2.1)
- . divers 1468

TOTAL 22 231

Baie James, le 8 juin 1979 – **QUATRE TRAVAILLEURS  
PERDENT LA VIE A LA BAIE JAMES** – Quatre travail-  
leurs de la Baie James ont connu une fin tragique dans l'écrase-  
ment d'un hélicoptère le 8 juin au chantier Némiscau. L'héli-  
coptère dans lequel ils prenaient place revenait à sa base au  
moment de l'impact. Heurtant un monticule de roc alors que le  
ciel était brumeux, l'appareil de la compagnie Halée s'est aussitôt  
écrasé. Le pilote gravement blessé a été conduit pour sa part  
à l'hôpital de Chicoutimi. Les travailleurs, employés d'une com-  
pagnie de surveillance des lignes de transmission, étaient aéro-  
portés vers leur lieu de travail quotidiennement. Un ingénieur  
de l'Office de la construction du Québec, Jacques Moisan, aurait  
récemment fait enquête sur des négligences et le manque de  
coordination de l'emploi des méthodes de sécurité concernant  
le ravitaillement, le transport et le logement des travailleurs  
affectés aux lignes de transmission. L'application de ses recom-  
mandations aurait tardé... jusqu'à la perte d'un appareil au cours  
d'un récent incendie.

\* \* \* \* \*

Québec, le 6 juin 1979 – **LES CHAUFFEURS DE LA CTCUQ  
REJETTENT A 96.1% LE RAPPORT DE MEDIATION** –  
*Les chauffeurs de la CTCUQ ont clairement indiqué que c'est  
par la seule négociation que va se régler le conflit qui les oppose  
à l'administration de la Commission des transports de la Com-  
munauté urbaine de Québec. C'est en effet par un vote de 423  
à 16 et une abstention que ces chauffeurs, en grève depuis plus  
de quatre mois, ont rejeté le rapport du médiateur Desilets  
même s'il rejetait l'introduction des chauffeurs à temps partiel.  
Les chauffeurs ont clairement vu là une manière pour la CTCUQ  
de leur faire accepter une convention qui aurait constitué un  
recul ou le maintien du statu quo sur toute la ligne. Quand on  
pense que les négociations ne sont même pas commencées et  
que les patrons ont déjà l'espoir de régler en dessous de l'actuel-  
le convention.*

## L'AGENDA DU MOUVEMENT

(juin)

- 13-14 bureau fédéral de la CSN, à l'Hôtel Loew's La Cité, à Montréal
- 11-15 session d'initiation pour les employées de bureau de la CSN, à Lévis.
- 15-16-17 assemblée générale annuelle du Syndicat des employés de la CSN. A Québec, à la Commission de la formation professionnelle de la main-d'oeuvre de la région de Québec, 1010 rue Borne.
- 15 réunion du comité inter conseils centraux, à Montréal

(octobre)

- 22-26 congrès régulier de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF-CSN), à l'édifice de la CSN à Québec.

**LES VOTES SUR L'ENTENTE DE RETOUR AU TRAVAIL A CLERMONT** — Chez les travailleurs de l'usine, l'entente a été acceptée dans une proportion de 79 o/o et ceux des bureaux de 75 o/o.

\*\*\*

**ACTION UNITAIRE DES TRAVAILLEURS DE LA MINE NORANDA** — Le 6 juin, les 550 employés du quart de nuit et de celui de jour de la mine Noranda ont arrêté de travailler pour protester contre la lenteur des négociations due à la mauvaise foi de la compagnie. Premier résultat concret : la prochaine séance de négociation, qui devait avoir lieu le 12 juin, a été avancée au 7 juin. L'arrêt de travail a duré 50 minutes.

\*\*\*

**NOUVELLES ACCREDITATIONS** — Les 180 travailleurs de Victoria Precision Works dans la région de Montréal ainsi que les 15 de Sept-Iles Metal Works, de Sept-Iles, viennent de recevoir leur accréditation CSN. Ces deux groupes de la métallurgie n'étaient pas syndiqués auparavant.

\*\*\*

## LA JOURNEE D'ETUDE DU 7 JUIN DANS LE SECTEUR PUBLIC CSN —

Montréal, le 7 juin 1979 — **SUCCES DE LA JOURNEE D'ETUDE DES SYNDIQUES DU SECTEUR PUBLIC** — Près de 72 % des syndicats du secteur public et parapublic (324 sur 453), parmi les employés des affaires sociales, ceux du soutien scolaire, ceux du soutien cégep, les professionnels des cégeps et des affaires sociales ainsi que les employés des traverses de Sorel, Lévis et Matane, ont débrayé pendant deux heures le 7 juin dernier afin de tenir des assemblées pendant leurs heures de travail. Les syndiqués CSN des secteurs public et parapublic tenaient de telles sessions d'étude massives sur les lieux de travail pour la deuxième fois. Déjà le 10 mai, ils avaient comparé les offres patronales aux demandes syndicales en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail; cette fois-ci, les syndiqués se sont penchés sur l'état actuel des négociations, sur les coupures gouvernementales dans l'éducation, la santé et les services sociaux, sur l'affirmation gouvernementale à l'effet que les employés de l'Etat seraient privilégiés par rapport à ceux du secteur privé ainsi que sur les revendications concernant les droits parentaux.

**LES COUPURES : DES ECONOMIES SUR LE DOS DES USAGERS ET DES EMPLOYES** — Dans le secteur des affaires sociales, les syndiqués s'inquiètent au plus haut point des effets des coupures suite aux compressions budgétaires imposées par le présent gouvernement, effets sur la qualité et l'accessibilité des services offerts à la population, Il suffit de penser aux nouvelles méthodes d'organisation du travail qui, dans le but de compenser les nouvelles réductions de personnel, limite à cinq minutes par quart de travail la communication sociale avec chaque patient. Ou au système de "car wash" mis à l'essai à l'hôpital Notre-Dame où les patients doivent prendre une douche plutôt qu'un bain et à la queue leu leu. Leur discours : humanisons les soins. Leur pratique : coupons des postes parmi le personnel. **Même chose en éducation** où l'accessibilité au cégep et à l'université des étudiants des milieux défavorisés est largement compromise suite au gel des sommes allouées au secteur public alors que les subventions au secteur privé augmentent.

**LE PUBLIC VERSUS LE PRIVE : UNE INVENTION POUR FREINER LA SYNDICALISATION** — Le gouvernement, en affirmant que les travailleurs des secteurs public et parapublic sont mieux payés que ceux du secteur privé, tente de récupérer à son avantage un préjugé courant parmi la population. Pour rendre son affirmation plus sérieuse, le gouvernement s'appuie sur des études du Bureau de recherche en rémunération (BRR), qui n'est rien d'autre qu'une création de Parizeau lui-même et qui affirmait que l'avance des travailleurs et travailleuses du public était de 16.3 % sur ceux et celles du privé. Or une étude équivalente du CCNSP-CSN a démontré que pour les principales catégories d'employés étudiées dans le rapport gouvernemental (entretien et soutien administratif), les travailleurs du public gagnent plus que ceux du privé pour les hauts salariés tandis que les groupes de bas salariés, qui sont principalement des femmes, seraient moins bien payés. En moyenne, cependant, cela s'équivaldrait sans doute.

**LES DROITS PARENTAUX : QUE LA RESPONSABILITE SOCIALE SOIT ENFIN RECONNUE** — *Les syndiqués ont insisté sur la nécessité d'inclure la question des droits parentaux dans les conventions collectives parce qu'il s'agit là d'une responsabilité sociale et non seulement individuelle dont les employeurs doivent assumer leur part. En ce qui concerne la maternité, les travailleuses ne doivent d'aucune manière subir un préjudice financier ou autre (salaire, sécurité d'emploi, congé, ancienneté) relativement à la grossesse, à l'accouchement et à la période post-natale. Quant aux congés de paternité, ils ont pour but de favoriser le partage des responsabilités entre parents.*

Greenfield Park, le 7 juin 1979 — **800 TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES MANIFESTENT CONTRE LA SUSPENSION DES OFFICIERS SYNDICAUX DE L'HOPITAL CHARLES-LEMOYNE** — 800 manifestants ont dressé une ligne devant l'hôpital Charles-Lemoyne de Greenfield Park pour protester contre les suspensions imposées à sept officiers du syndicat CSN. Aucun incident n'a marqué cette manifestation, même si les autorités municipales et policières locales avaient refusé aux organisateurs de la manifestation de défiler dans les rues. On se souviendra que sept officiers du syndicat en question avaient été suspendus pour des périodes variant d'une journée à quatre mois et cinq jours et interdits de séjour sur la propriété de l'institution pendant ces suspensions, en raison de leur militantisme syndical. Dans une volte-face pour le moins contradictoire, la direction de Charles-Lemoyne a autorisé aujourd'hui les officiers à participer aux sessions d'étude tenues pendant les heures de travail par les syndiqués CSN, à l'intérieur de l'hôpital, sans renoncer pour autant aux suspensions. La direction, qui avait fait intervenir les policiers lors des sessions d'étude tenues le 10 mai, a choisi cette fois de fournir un local pour la rencontre sans couper les salaires des employés qui y ont participé. Le syndicat réclame donc que la direction de l'hôpital Charles-Lemoyne abandonne ses mesures disciplinaires répressives et reconnaisse d'emblée la liberté d'activité syndicale en retirant les suspensions sans préjudice.

Sorel, le 10 juin 1979 — **LES TRAVAILLEURS DE MARINE INDUSTRIE REJETTENT LES DERNIERES OFFRES PATRONALES** — *A la suite d'un débrayage spontané des 2 600 travailleurs de MIL à Tracy, en banlieue de Sorel, une assemblée générale a été convoquée le même après-midi pour se prononcer sur les dernières offres patronales. 1 532 travailleurs, sur une possibilité de 2 700, se sont rendus à la salle des syndicats où se tenait l'assemblée et se sont prononcés sur les dernières offres patronales, qu'ils ont refusées dans une proportion de 54,5%. Rappelons que la convention collective de travail est expirée depuis le 30 avril et que ces travailleurs ont acquis le droit de grève depuis le 1er mai dernier. Les travailleurs connaissent bien les problèmes que traverse présentement la compagnie Marine Industrie, mais ils sont bien décidés à faire valoir leurs droits et sont persuadés qu'ils n'ont pas à payer pour la mauvaise administration de Marine Industrie.*

\* \* \* \* \*

**LES POURBOIRES DANS L'HOTEL-RIERIE ET LA RESTAURATION** — La CSN effectue présentement une étude sur les démarches des officiers de l'impôt fédéral auprès des travailleurs à pourboires dans l'hôtellerie et la restauration. La CSN croit que certains de ces travailleurs sont victimes d'intimidation.

\*\*\*

**REJET DE LA CONCILIATION CHEZ BRAZEAU TRANSPORT** — *L'exécutif du syndicat des employés de bureau de Brazeau Transport a rejeté le rapport du conciliateur. Globalement, ce rapport reprend les dernières offres patronales, déjà jugées inacceptables.*

\*\*\*

**NOUVELLE CONVENTION A VOLCANO** — Les 160 travailleurs CSN de Volcano, à St-Hyacinthe, ont accepté une nouvelle convention d'un an. Volcano est une filiale de la SGF et produit principalement des chaudières de chauffage, réservoirs et autres produits du genre.

\*\*\*

**PIERRE-JULIEN MARTEL DECEDE** — *Un des premiers instigateurs de la CSN dans la région du Saguenay/Lac St-Jean et ex-président de la CSN-Construction, P.-J. Martel vient de mourir à l'âge de 71 ans à Jonquière.*

\*\*\*

**SOIREE DE SOLIDARITE AUX ACIERS ATLAS** — Les 360 lock-outés des Aciers Atlas, de Sorel, ont organisé une grande soirée de solidarité, le 9 juin, où se sont rendus de nombreux syndiqués de la région ainsi que des syndicats en conflit des régions avoisinantes.

\*\*\*

**SUCCE DE LA SESSION ORGANISEE PAR LA CONDITION FEMININE** — *Bravo au comité de la condition féminine ! Leur session à travail de valeur égale, salaire égal a réuni durant la fin de semaine du 26 au 27 mai plus de 125 participantes et participants.*

Victoriaville, le 8 juin 1979 — **VICKING METAL : UNE FERMETURE INJUSTIFIÉE** — Les huit travailleurs de l'usine Vicking Métal, de Victoriaville, ne comprennent pas pourquoi leur employeur a résolu de fermer ses portes le 17 mai dernier, les privant ainsi de travail. Pourtant les négociations se déroulaient en toute bonne foi et allaient bon train. De nombreuses clauses étaient évidemment en suspens mais rien n'était bloqué. Et tout à coup l'employeur annonce la fermeture de son usine, sauvagement. Cette industrie se spécialisait dans la fabrication des cercueils d'acier. Les travailleurs étaient syndiqués depuis le 20 décembre dernier et il n'avait pas encore été question de faire la grève.

\* \* \* \* \*

Baie Comeau, le 6 juin 1979 — **LES MUNICIPALS DENONCENT LE REGIME DE TERREUR A LA VILLE DE BAIE COMEAU** — *Après avoir subi un lock-out illégal de trois mois imposé par la Ville de Baie Comeau, les employés municipaux de cette ville vivent maintenant sous le régime de la guillotine et de la terreur. Le maire Henry Léonard et son conseil coupent en effet dans les postes syndiqués et sabrent dans le personnel régulier dans le but évident de casser le syndicat. Depuis maintenant six mois, le nombre de postes syndiqués est passé de 42 à 34 alors que celui des cadres et des travailleurs à temps partiel, à contrat ou à forfait a augmenté. Parmi les mis-à-pied, on a retrouvé à deux occasions le président du syndicat puis sa remplaçante.*

\* \* \* \* \*

Montréal, le 7 juin 1979 — **"LES FEMMES NE SONT PAS NEES POUR SE SOUMETTRE. NOUS AURONS LES ENFANTS QUE NOUS VOULONS."** — C'est ce que viennent de déclarer 117 femmes parmi les plus connues du Québec dans une pétition rendue publique lors d'une conférence de presse. C'est ainsi qu'elles ont voulu appuyer la Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit et dénoncer la manifestation organisée samedi le 9 juin à l'aréna Maurice-Richard par l'Association des médecins pour le respect de la vie, en collaboration avec le Front commun pour le respect de la vie. En effet, sous le prétexte d'une grande fête pour les enfants, qui en fait seront vite relégués au second plan, les protagonistes de la lutte contre l'avortement et contre le droit des femmes à décider de leurs maternités fêteront finalement le 5e anniversaire de fondation de leur organisation. Cette déclaration publique d'une centaine de femmes est un événement d'importance et marque une étape dans la lutte des femmes. Parmi les signataires on retrouve : Lise Payette, Jeannette Bertrand, Rose Ouellet, Louise Harel, Michelle Tisseyre, Claire Bonenfant, ainsi que Gisèle Cartier de la CSN.

#### nouvelles internationales

**1979, ANNE INTERNATIONALE DE L'ENFANT...** — Dans beaucoup de pays en développement, les enfants sont utilisés dans des emplois dangereux. Dans certains pays on trouve des enfants de 5 ou 6 ans travaillant de longues journées pour des salaires de famine et dans des conditions malsaines et lugubres. Lors d'une récente enquête, la police de Thaïlande a délivré plus de 60 enfants, quelques-uns âgés de huit ans, qui travaillaient dans une manufacture 18 heures par jour, 7 jours par semaine, dans des conditions inimaginables.

**SOMOZA PEUT COMPTER SUR L'AIDE DE FMI** — *Le dictateur Somoza, du Nicaragua, alors qu'il est de plus en plus isolé sur le plan intérieur face au Front de libération sandiniste, peut cependant compter sur l'aide du Fonds monétaire international qui vient de lui consentir un prêt de \$65 millions.*

\*\*\*

**CAMPAGNE DE SOUTIEN FINANCIER** — Un organisme de solidarité avec les peuples d'Amérique Latine, le **Comité Québec-Chili** a un urgent besoin d'argent pour continuer. Vous pouvez envoyer un chèque à Québec-Chili (contribution de soutien \$20) à l'adresse suivante :  
**356 Ontario est**  
Montréal H2X 1K8  
Faites-le maintenant.